RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°13/2020

L'an deux mille vingt et le neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de **LATOUR BAS ELNE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 3 JUIN 2020
Présents : M BONNEAU François, M LLUGANY Julien, Mme PIC Odile, M CAYUELA Jean-Marie, Mme CAMPS Séverine, M M'ZOURI Adel, Mme OLIBO Marie-Hélène, M BERTRAN DE BALANDA Jean-Louis, M CAMALY Julien, M COSTA Claude, Mme CULAT Danielle, M DECROCK Frédéric, Mme DEL AGUILA BARBE Anne, M DELANNE Claude, M FILELLA Davis, Mme HOGNON Sophie, Mme INIESTA Nuria, Mme JORDA Julie, M PENEL Franck, M ROGE Pierre, Mme ORTEGA-ROMERO Marie, Mme SENEGA DUPRE Patricia, Mme Eva SOUBIELLE
Secrétaire de séance : M. Jean-Louis BERTRAN DE BALANDA

Objet : Élection des délégués au comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin d'ELNE

Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal et conformément à l'article L. 5211-8 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à l'élection des délégués de la Commune au comité syndical du SIA du Bassin d'ELNE.
Le Conseil Municipal procède donc à la désignation à scrutin secret à la majorité absolue des 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant que prévoient les statuts.

Se sont portés candidats :

Titulaires : Monsieur Pierre ROGE
Monsieur Claude DELANNE

Suppléant : Monsieur Jean-Marie CAYUELA

Les résultats sont les suivants : Nombre de 23 votants :
Vote nul : 0
Suffrages exprimés : 23
Majorité absolue : 12

Ont obtenu :
Délégué Titulaire : Monsieur Pierre ROGÉ : 23 voix
Monsieur Claude DELANNE : 23 voix
Délégué Suppléant : Monsieur Jean-Marie CAYUELA : 23 voix

En conséquence, Messieurs ROGE Pierre et Claude DELANNE sont élus délégués titulaires et Monsieur Jean-Marie CAYUELA délégué suppléant pour représenter la Commune au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin d'ELNE.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François BONNEAU

MAIRIE DE LATOUR-BAS-ELNE (66200)

Certifié exécutoire compte tenu de
Sa transmission en Préfecture
Sa notification
Sa publication
Le 10 JUIN 2020